

FICHE RESSOURCE N°

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE 2019-2020

MISSION CONTROLE PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE CONDUISANT A UN DIPLOME

LOI « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel – rappel des textes publiés (source : AEF)
NOVEMBRE 2019

Cadre de référence : La loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" du 5 septembre 2018
Echéancier de mise en application de la loi (site Legifrance)

Au total, à la date de début septembre 2019, 91 textes d'application et deux ordonnances

APPRENTISSAGE

Lois

Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Article L 241-9 du code de l'éducation ; articles L 6211-1, R 6251-1 à R 6251-4 du code du travail

Décrets

Décret et arrêté du 9 janvier 2018 pris en application de la Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » précisant le nouveau cadre des certifications professionnelles

Décret n°2018-1138 du 13 décembre 2018 sur les conditions de compétence professionnelle exigée d'un maître d'apprentissage
Décret n°2018-1139 du 13 décembre 2018 sur les dérogations autorisant certains employeurs à faire travailler leurs apprentis mineurs jusqu'à dix heures par jour et 40 heures par semaine

Décret n°2018-1163 du 17 décembre 2018 abrogeant les dispositions réglementaires applicables à la prime aux employeurs d'apprentis reconnus travailleurs handicapés et à la prime à l'apprentissage

Décret n°2018-1210 du 21 décembre 2018 sur les modalités de mise en œuvre du contrôle pédagogique des formations par apprentissage préparant à un diplôme.

Décret n°2018-1231 du 24 décembre 2018 sur les conditions de la rupture du contrat d'apprentissage à l'initiative de l'apprenti (après la période d'essai de 45 jours)

Décret n°2018-1347 du 28 décembre 2018 sur les modalités de rémunération des apprentis applicables aux contrats conclus à partir du 1er janvier 2019

Décret n°2018-1340 du 28 décembre 2018 précisant les conditions de l'expérimentation prévoyant que, jusqu'au 31 décembre 2021, la visite d'information et de prévention d'un apprenti (visite médicale d'embauche) peut être réalisée par un médecin de ville en cas d'indisponibilité des professionnels de santé spécialisés en médecine du travail dans un délai de deux mois

Décret n°2018-1348 du 28 décembre 2018 sur les modalités d'attribution de l'aide unique aux employeurs d'apprentis

Décret n°2018-1210 du 21 décembre 2018 relatif au contrôle pédagogique des formations par apprentissage conduisant à un diplôme, pour chaque ministère certificateur (éducation / agriculture / mer / enseignement supérieur / santé / culture / sports).

Décret n°2018-1345 du 28 décembre 2018 fixant les modalités de prise en charge financière des contrats d'apprentissage par les opérateurs de compétences

Décret n° 2019-1 du 3 janvier 2019 sur les modalités d'attribution de l'aide au permis de conduire aux apprentis d'au moins dix-huit ans engagés dans une préparation des épreuves du permis de conduire (catégorie B),
Décret n°2019-32 du 18 janvier 2019 modifiant les compétences professionnelles exigées des maîtres d'apprentissage et au service chargé de la médiation en matière

d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial

Décret n°2019-176 du 7 mars 2019 sur le régime des classes de troisième "prépa-métiers"

Décret n°2019-317 du 12 avril 2019 intégrant l'apprentissage aux missions des Greta

Ordonnances

Ordonnance n° 2019-861 du 21 août 2019 (correction de "coquilles" et dispositions complémentaires publiée au JO du 22 août), visant à assurer la cohérence de diverses dispositions législatives avec la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
En matière d'apprentissage : statut du jeune les six mois suivant la rupture de son contrat d'apprentissage, possibilité d'adapter la durée du contrat, modalités de dépôts du contrat, ouverture de la fonction de maître d'apprentissage au conjoint collaborateur de l'employeur et une mesure de simplification pour les CFA d'entreprise

Ordonnance n°2019-893 du 28 août 2019 portant adaptation des dispositions de la loi aux collectivités d'outre-mer.

Arrêtés

Arrêté du 17 décembre 2018 créant une certification relative aux compétences de maître d'apprentissage et de tuteur

Arrêté du 24 avril 2019 fixant le modèle d'attestation du suivi de l'état de santé des apprentis

Arrêté du 25 avril 2019 publié au JO du 12 mai 2019 fixant l'organisation et le fonctionnement de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage relevant du Ministère de l'éducation

nationale et de la jeunesse et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

[Arrêté du 3 juillet 2019](#) publié au JO du 6 juillet 2019 fixant l'organisation et le fonctionnement de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage relevant du Ministère des sports.

[Arrêté du 25 juillet 2019](#) relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage conduisant à un diplôme relevant du ministère en charge de l'agriculture

[Arrêté du 30 juillet 2019](#) sur le montant maximal de prise en charge de deux types de frais annexes à la formation des apprentis (hébergement et restauration)

Circulaires

[Circulaire n°2019-131 du 26 septembre 2019](#) portant sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle pédagogique des formations par apprentissage

A paraître encore

Les textes attendus sur l'apprentissage

- un décret en Conseil d'État portant diverses dispositions sur les CFA ;
- un décret simple relatif aux modalités du dépôt du contrat d'apprentissage auprès de l'Opco ;
- un décret simple sur la déduction taxe d'apprentissage pour les entreprises disposant d'un CFA interne ;
- un décret simple sur le niveau d'activité des établissements agissant au plan national pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage ;
- un décret en Conseil d'État sur l'expérimentation du contrat d'apprentissage en prison ;
- un décret simple sur le financement des CFA par France compétences (reports de taxe d'apprentissage,

- un décret en Conseil d'État sur la péréquation des fonds versés aux régions.

FRANCE COMPÉTENCES

[Décret n°2018-1331](#) du 28 décembre 2018 sur les règles d'organisation et de fonctionnement de France compétences,

[Décret n°2019-631](#) du 24 juin 2019 sur les conditions selon lesquelles la Caisse des dépôts et consignations rend compte trimestriellement à France compétences de l'utilisation de ses ressources et de ses engagements financiers

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

[Décret n°2019-14](#) du 8 janvier 2019 définissant le cadre national des certifications professionnelles

[Arrêté du 8 janvier 2019](#) sur les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles

[Arrêté du 4 janvier 2019](#) sur le contenu des informations que les ministères et organismes certificateurs doivent transmettre au directeur général de France compétences pour permettre l'enregistrement d'une certification professionnelle ou d'une certification ou habilitation dans les répertoires nationaux

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE / FRANCE COMPÉTENCES

[Décret n°2018-1172 du 18 décembre 2018](#) sur la composition et les modalités de fonctionnement de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle.

CPC

[Décret n°2018-1230](#) sur la composition, les règles d'organisation et les règles de fonctionnement des CPC (commissions professionnelles consultatives)

QUALITÉ DES FORMATIONS

Ces décrets peuvent concerner les Greta.

[Décret n°2019-564](#) du 6 juin 2019 sur les critères du référentiel national sur

la qualité des actions de formation professionnelle

[Décret n°2019-565](#) du 6 juin 2019 définissant le référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

[Arrêté du 6 juin 2019](#) sur les modalités d'audit auxquelles devront répondre les prestataires de formation pour recevoir leur certification qualité

ORIENTATION

[Décret n°2019-10](#) du 4 janvier 2019 sur les transferts de compétences des Dronisep à titre définitif et les modalités d'estimation de la compensation financière (période de référence, indexation et critère de répartition entre les régions)

[Décret n°2019-218](#) du 21 mars 2019 sur les nouvelles compétences des régions en matière d'information sur les métiers et les formations en lien avec les régions (dans le cadre du SPRO).

[Décret n°2019-375](#) du 26 avril 2019 sur les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation de mise à disposition des régions de fonctionnaires et d'agents de l'État exerçant dans les services et établissements relevant du ministère chargé de l'Éducation Nationale

[Décret n°2019-830](#) du 5 août 2019 fixant le modèle de "convention type de mise à disposition de parties de services des délégations régionales de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions"